



TERMES DE REFERENCE

PROGRAMME D'APPUI A LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERIEURES ET AUX CORPS DE CONTROLE EN REPUBLIQUE DE GUINEE (AMRIC)

Contrat de programme

GUINEE, Conakry

Références	Projet AMRIC <u>Composante 4.1.</u> : La DGPEIP a une capacité renforcée dans sa maîtrise des risques budgétaires <u>Résultat 4.1.7.</u> : Accompagner l'élaboration du contrat de programme
Intitulé du poste	Expert(e) en gouvernance des organismes publics, organisation et analyse budgétaire et financière
Domaine	Gouvernance financière, organisation institutionnelle, analyse budgétaire et financière
Objet de la mission	Appui opérationnel de la SOGUIPAH pour l'élaboration et la formalisation de son premier contrat de programme
Bénéficiaires	SOGUIPAH et ses tutelles technique et financière
Pays	Guinée
Durée totale estimée	40 jours

1. Contexte

La mission s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à la Mobilisation des Ressources Intérieures et aux corps de contrôle en République de Guinée (AMRIC) financé par l'Union Européenne. La composante 4 du projet AMRIC a démarré début 2025 et prend le relais fonctionnel de la composante 3 du Projet d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Economique et Financière (PAGEF, financement AFD) qui a soutenu la l'élaboration de 2 contrats de programme (ANASP et INRAP).

Contexte spécifique de la mission

La Société Guinéenne de Palmiers à Huile et d'Hévéas (SOGUIPAH) a été créée en 1987 par ordonnance N°043/PRG/87. Elle a été transformée en SA en 2022, sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Son capital social s'élève à 40 milliards de GNF entièrement détenu par l'Etat Guinéen.

Elle a pour but de favoriser le développement économique et social de la Guinée Forestière par la création, le développement, la production, l'exploitation de plantations de palmiers à huile et d'hévéas en Guinée, la culture du palmier à huile et d'hévéas, ainsi que la transformation et la commercialisation des produits et sous-produits connexes et dérivés.

Elle possède une huilerie, une savonnerie et une usine de traitement du coagulum (caoutchouc). C'est le plus gros employeur de Guinée avec près de 3500 collaborateurs. Le centre opérationnel se trouve à Diécké et le siège à Conakry.

L'Etat a renouvelé son soutien à la SOGUIPAH, une entreprise clé pour le développement de la Guinée forestière qui doit faire face à de nombreux défis, dont entre autres :

- Des performances financières critiques (du moins jusqu'en 2021, dernier compte de résultat publié), sous la pression de l'évolution du prix de l'hévéa à l'international
- Des surcoûts engendrés par la mauvaise qualité des voies de transport terrestre et l'éloignement du Port Autonome de Conakry
- Des informations comptables et financières incomplètes
- Une faible capacité de production de l'huilerie du fait de la vétusté des installations

C'est dans un contexte d'une nécessité d'appui de l'Etat pour accompagner la revitalisation de l'entreprise, marqué par un changement de sa gouvernance (un nouveau DG a été nommé début mars 2025) que la SOGUIPAH sollicite une assistance technique pour élaborer son premier contrat de programme.

2. Objectifs de la mission

2.1. Objectif général

L'objectif général est d'améliorer la supervision de la gestion économique et financière des organismes publics (OP) en Guinée.

2.2. Objectif spécifique

L'objectif spécifique est l'élaboration d'un contrat de programme de la SOGUIPAH en tenant compte du retour d'expérience des appuis pilotes à l'ANASP et à l'INRAP.

3. Contenu détaillé de la mission

La mission consistera, avec l'appui de l'expert principal en charge de la composante 4 du programme AMRIC et de la chefferie de projet Expertise France basée à Conakry, à dérouler les étapes suivantes :

- S'approprier des éléments contextuels concernant l'activité et les projets de la SOGUIPAH, à partir de la documentation disponible (budgets, rapports d'activité, rapports stratégiques ...)
- S'approprier le guide méthodologique d'élaboration et de suivi des contrats de programme validé en 2023, afin de proposer une méthodologie et un planning de travail cohérent avec le cadre proposé
- Rencontrer les parties prenantes (PCA et Direction de la SOGUIPAH, représentants de la tutelle technique, au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, représentants de la tutelle financière, au Ministère de l'Economie et des Finances, représentants du Budget, ainsi que les PTF concernés) pour partager un cadre de travail commun, valider les expertises et responsabilités impliquées et lancer la démarche en s'appuyant sur un Comité d'experts dont la composition aura été validée par toutes les parties prenantes. La durée d'application du contrat de programme devra être définie à ce stade
- Animer un atelier collaboratif visant à préciser les principaux axes/objectifs de la stratégie à moyen et long terme (MLT) de la SOGUIPAH (la vision stratégique ayant été préalablement validée par le CA de la SOGUIPAH)
- Faciliter à distance et sur place les travaux à mener par les parties prenantes qui doivent conduire à la formalisation de la stratégie, la définition des objectifs opérationnels, l'identification des indicateurs de performance et de risques, ainsi que la nature des engagements réciproques
- Rédiger un draft de contrat de programme et le faire relire et compléter par le Comité d'experts
- Animer un atelier de validation du projet de contrat de programme. Cet atelier fera l'objet d'un compte rendu détaillé incluant une synthèse des échanges menés.

4. Résultats attendus, principaux livrables

Les livrables attendus sont :

- Une méthodologie de travail s'inspirant du guide méthodologique d'élaboration et de suivi des contrats de programme (à proposer et à faire valider par les parties prenantes)
- Une synthèse de la stratégie MLT
- Un draft avancé de contrat de programme incluant les contributions et travaux du Comité d'Experts.
- La préparation et l'animation d'un atelier de validation du contrat de programme
- Un rapport d'avancement mettant en évidence les jalons et conditions conduisant à la signature du contrat

5. Durée de la prestation et planning

La mission se déroulera sur place (3 séjours, à Conakry et Diecké) et à distance pour une charge totale estimée de 40 jours de travail.

Dans l'idéal, il est prévu une première mission de 5 jours sur place puis une seconde mission de suivi de 5 jours et une mission de validation / clôture d'une durée équivalente et un travail à distance de préparation des missions et de rédaction des livrables

6. Compétences et expériences requises

Qualifications recherchées :

- Diplôme universitaire ou équivalent, de niveau Bac+5 en Economie, Finances Publiques ou tout autre domaine pertinent au regard de la mission
- Capacités d'écoute, de communication et qualités relationnelles
- Bonne connaissance des processus budgétaires
- Qualités rédactionnelles supérieures
- Excellentes capacités d'organisation
- Qualités analytiques et esprit de synthèse
- Autonomie dans le travail
- Diplomatie et discrétion
- Avoir déjà travaillé dans le cadre de projets de coopération avec des bailleurs sur des missions similaires (notamment en Afrique de l'Ouest).
- Expérience préalable de renforcement des capacités organisationnelles d'un département ou d'un service
- Expérience des simulations financières / budgétaires
- Expérience de mise en œuvre de groupes de travail
- La connaissance du contexte guinéen sera jugé favorablement. A défaut il est demandé des expériences similaires dans des contextes comparables.

Expérience professionnelle :

L'expert(e) devra justifier d'environ 10 années d'expériences professionnelles, orientées notamment sur des missions de conseil en matière de finances publiques et d'organisation.

Une solide expérience des filières agricoles en Afrique de l'Ouest est indispensable.

7. Disponibilité, réponse et rémunération

L'expert(e) devra remettre un CV, une note de 2 pages maximum de compréhension de l'analyse demandée et une offre financière (honoraire journalier) pour la sélection des candidatures, au plus tard le 20 mai 2025. Les frais annexes sont pris en charge directement par EF.

L'offre financière pourra être négociée.

Le versement de la rémunération sera basé sur la soumission et l'acceptation des livrables par Expertise France (avec fourniture des pièces justificatives décrites dans le contrat).

Il sera aussi demandé de fournir les documents administratifs nécessaires à la mission : passeport d'une validité de plus de 6 mois, vaccins à jour, statuts qui permettent de facturer, fiche de renseignements, fiche tiers...

La mission devrait commencer fin mai. Elle devra se conclure au plus tard le 31 décembre 2025.

8. Organisation de la mission, suivi et pilotage

L'Unité de Gestion du Projet AMRIC sera chargée du suivi et de l'organisation de la mission. L'expert principal de la composante 4 sera le correspondant technique en charge de la bonne réalisation de la mission.

Le bureau Expertise France Guinée sera mis à contribution en fonction des besoins.

Les déplacements seront pris en charge par la cellule d'appui mutualisée d'Expertise France tout comme le support logistique.

Expertise France prend en charge les billets d'avion, les formalités de visa, la réservation d'hôtel, le versement des per diem (185 € par jour pour la restauration et l'hôtel) et les déplacements professionnels sur place (notamment entre Conakry et Diecké).